

Détachement, disponibilité, mise à disposition : actualité et perfectionnement

A Paris (adresse et accès précisés ultérieurement)

Présentiel - Synchrones

Inscrivez-vous au moins 3 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

- Etre à l'aise avec les positions administratives éloignant l'agent de son employeur pour conseiller et décider
- Etre au fait des dernières évolutions réglementaires

Public Visé

Responsables et gestionnaires de personnels territoriaux

Pré Requis

Aucun

Objectifs pédagogiques

Etre à l'aise avec les positions administratives éloignant l'agent de son employeur pour conseiller et décider
Etre au fait des dernières évolutions réglementaires

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposé théorique appuyé sur le contenu de la réglementation applicable
- Indications sur les outils de gestion pouvant être mis en place
- Exposé illustré d'exemples significatifs, de mises en application concrètes et des réponses aux cas rencontrés par les stagiaires
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Qualification Intervenant.e.s

Fonctionnaire expert en statut de la fonction publique

Parcours pédagogique

La mise à disposition

Quand l'envisager ?

- Attendus de la convention de mise à disposition
- Gérer un agent parti et pourtant bien présent / le partage des rôles Conditions de la réaffectation en fin de mise à disposition

Le détachement

Quelles possibilités de détachement pour le fonctionnaire territorial ?

- Le détachement sortant :
 - . Instruire une demande de détachement jusqu'à l'arrêt
 - . Quand déclarer le poste à la vacance ?
 - . Prendre en compte un agent parti en détachement
 - . Conséquences sur la carrière et la retraite
 - . Fin de détachement, conditions de réintégration, départ définitif
- Recruter un fonctionnaire par la voie du détachement
 - . Modalités du détachement
 - . Classement de l'agent, impact de la double carrière
 - . Fin au détachement à échéance ou anticipée
 - . Conditions de l'intégration
- Détacher en interne
 - . Détachement sur emploi fonctionnel
 - . Détachement pour stage (y compris externe)
 - . Détachement comme modalité de reclassement professionnel

- L'intégration

- Le détachement d'office / externalisation des missions
 - . Conditions de détachement et procédure
 - . Rémunération de l'agent détaché d'office
 - . Situation de l'agent détaché d'office
 - . Fin du détachement

La disponibilité après le décret du 27 mars 2019

- L'applicabilité du statut et les règles de déontologie
- La disponibilité choisie sans refus possible
 - . Cas d'octroi et le respect des motifs
 - . Impact sur la carrière et la retraite
 - . Modalités de la réintégration
- La disponibilité choisie sous réserve d'autorisation
 - . Cas d'octroi et les motivations du refus
 - . Impact sur la carrière et la retraite / la reprise d'ancienneté possible
 - . Modalités de la réintégration et la fin de droit

ADIAJ Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11.75.18.99.575

. Articulation des différents cas de disponibilité

- La disponibilité subie
 - . Pour raison de santé : durée et indemnisation
 - . En l'absence de réintégration / les conditions de la privation d'emploi et le chômage
 - . Conséquences du refus de poste

- Une mise à jour en temps réel prenant en compte les dispositions réglementaires dès leur parution
- Une approche concrète et opérationnelle

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation :** un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
 - **Après la formation :** une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form
- Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant.

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.

Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org

Durée

14.00 Heures
2 Jours

Effectif

De 4 à 14 Personnes



Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) : 1 320.00

Inter Adhérent (Par personne) : 1 220.00



Contactez-nous !

Gaëlle DUCHER
Responsable Ingénierie Formation

Tél. : 0153391418
Mail : gaelle.ducher@adiaj.org